|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/2021/19 | |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | | Distr. générale  15 décembre 2020  Français  Original : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Quatre-vingt-troisième session**

Genève, 23-26 février 2021

Point 7 h) de l’ordre du jour provisoire

**Questions stratégiques de nature horizontale et transversale   
ou d’ordre réglementaire : Sécurité routière**

Rapport d’étape de 2020 du Fonds des Nations Unies   
pour la sécurité routière

Note du secrétariat du Fonds des Nations Unies   
pour la sécurité routière

|  |
| --- |
| *Résumé* |
| La vocation du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière est de bâtir un monde où les routes sont sûres, partout et pour tous. |
| * Sa mission consiste à utiliser ses ressources et à lever des fonds supplémentaires pour financer des projets à fort impact, qui reposent sur des pratiques optimales, éprouvées et reconnues au niveau international, améliorent la sécurité routière, réduisent autant que possible les traumatismes liés aux accidents de la route et visent, à terme, à éliminer ces traumatismes, de sorte que plus aucun usager de la route n’en soit victime. |
| Le Comité souhaitera peut-être : |
| * **Formuler des observations** sur les activités du Fonds ; |
| * **Orienter** le Fonds dans le choix de ses futures activités de collecte de fonds et de financement de projets. |
|  |

I. Introduction

1. Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière a été officiellement créé en avril 2018, au Siège de l’Organisation des Nations Unies, à New York, en application de la résolution 70/260 de l’Assemblée générale. Il vise à aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à mettre en place des systèmes nationaux de sécurité routière efficaces, de manière à : a) réduire sensiblement le nombre de tués et de blessés sur les routes ; b) atténuer les pertes économiques qu’engendrent les accidents de la route.

2. En août 2020, par sa résolution 74/299, l’Assemblée générale des Nations Unies a proclamé une nouvelle Décennie d’action pour la sécurité routière, avec pour objectif de réduire d’au moins 50 % le nombre de morts et de blessés sur les routes entre 2021 et 2030. Dans cette résolution, l’Assemblée générale invite les États Membres à soutenir l’action de l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière et du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière.

3. Instrument de financement unique, le Fonds rassemble sous une bannière commune les organismes compétents des Nations Unies et bénéficie du soutien des pouvoirs publics, du secteur privé, des milieux universitaires et de la société civile. Il appuie des initiatives concrètes, qui contribuent à la réalisation des cibles 3.6 et 11.2 des objectifs de développement durable, c’est-à-dire des cibles relatives à la sécurité routière. En 2020, il a accueilli l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO), qui est devenu le onzième organisme des Nations Unies participant.

4. Le Fonds cherche à se servir de ses ressources comme catalyseur, à tirer parti de sa position unique d’entité des Nations Unies pour susciter davantage d’investissements nationaux et internationaux, et à élargir ainsi la portée de son action bien au-delà de ses propres subventions. Guidé par les principes de la sécurité systémique énoncés dans son Plan-cadre mondial pour la sécurité routière, le Fonds veillera à mobiliser des investissements efficaces et coordonnés en faveur des activités dont les résultats sont les plus concluants et ont une incidence concrète sur la sécurité routière.

II. Structure de gouvernance

5. Installé dans les locaux de la CEE à Genève et placé sous la supervision directe de sa Secrétaire exécutive depuis le 1er octobre 2020, le secrétariat apporte un appui fonctionnel, opérationnel et logistique au Conseil consultatif et au Comité directeur.

6. Le secrétariat a continué à œuvrer au service de sa structure de gouvernance en 2020. Il a organisé quatre sessions du Comité directeur et une réunion du Conseil consultatif.

7. Lors de sa quatrième session, en février 2020, le Comité directeur a approuvé le financement de 10 projets dans le cadre de l’appel à projets lancé en 2019, pour un budget total de 4 millions de dollars des États-Unis.

8. En mai 2020, à sa cinquième session, le Comité directeur s’est penché sur les enseignements à tirer et les bonnes pratiques à retenir de l’appel à projets de 2019. Il a également examiné la possibilité de rendre le Fonds accessible aux entités extérieures aux Nations Unies. Il a poursuivi ces discussions lors d’un atelier virtuel informel en juillet 2020.

9. En juillet 2020, le Conseil consultatif a tenu sa quatrième session consécutivement avec la sixième session du Comité directeur et a adopté une décision relative aux éléments du cycle de financement pour l’appel à projets de 2020.

10. En juillet 2020, le Conseil consultatif a décidé de proroger le Fonds jusqu’au 31 décembre 2030, soit jusqu’au terme du Programme de développement durable. Quelques semaines plus tard, les membres du Conseil consultatif du Fonds ont élu Matthew Baldwin, Directeur général adjoint de l’UE chargé de la mobilité et des transports et coordinateur européen pour la sécurité routière et la mobilité durable, à la présidence du Conseil consultatif pour deux ans.

11. À sa septième session, en octobre 2020, le Comité directeur a défini les domaines thématiques pour l’appel à projets de 2020 en se fondant sur l’impact probable découlant des priorités nationales et des synergies possibles et en évitant les doubles emplois avec d’autres fonds et programmes relatifs à la sécurité routière. Les projets devront également être en partie liés à la pandémie de COVID-19, nouer des partenariats et mobiliser des ressources additionnelles, notamment par le biais du cofinancement, et être liés à la résolution 74/299 de l’Assemblée générale et aux objectifs de développement durable.

12. Sur la base de ce mandat, le secrétariat du Fonds a lancé l’appel à projets pour 2020. Il sera ouvert pendant trois mois, entre le 30 octobre 2020 et le 31 janvier 2021. Un montant global de 4 millions de dollars des États-Unis sera réparti entre les projets qui auront été retenus.

13. En novembre 2020, le secrétariat du Fonds a organisé une séance d’information sur l’appel à projets afin d’aider les organismes participants des Nations Unies à élaborer leurs propositions de projets.

14. Après une première réunion de lancement, en juillet, à laquelle ont pris part le Fonds, Bloomberg Philantropies, la FIA Foundation et le Mécanisme mondial pour la sécurité routière mis en place par la Banque mondiale, il a été décidé que le secrétariat organiserait au moins deux réunions de coordination par an afin de recueillir les contributions et les retours d’expérience nécessaires pour promouvoir la complémentarité des projets reçus et éviter les doubles emplois.

III. Les projets financés par le Fonds des Nations Unies   
pour la sécurité routière

15. Deux ans et demi après sa création et après trois appels à projets (un appel à projets pilotes en 2018 et deux appels à projets officiels en 2019 et 2020), le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière est opérationnel et a prouvé toute sa valeur en s’imposant effectivement comme une solution au défi de la sécurité routière dans le monde[[1]](#footnote-2).

16. Le Fonds finance actuellement 15 projets dans quatre régions et 19 pays. Ces projets concernent l’amélioration de l’infrastructure pour une mobilité active, la création de capacités, l’élaboration de politiques et la mise en application de lois afin de renforcer les systèmes de collecte de données.

17. Lors de l’appel à projets de 2019, 73 projets sollicitant un appui pour 52 pays ont été présentés. Il aurait fallu disposer de 62,5 millions de dollars des États-Unis pour pouvoir tous les financer. Avec à sa disposition un budget de 4 millions de dollars, le Comité directeur du Fonds s’est employé à concentrer les ressources là où elles seraient les plus utiles.

18. Le nombre de projets est appelé à augmenter avec l’appel à projets de 2020 lancé en octobre et qui sera clôturé en janvier 2021. Le budget, qui sera à nouveau de 4 millions de dollars, servira à financer des projets à impact fort et durable dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, l’objectif étant de stimuler la complémentarité entre les acteurs de la sécurité routière et de promouvoir les liens avec les autres défis à relever dans le cadre des ODD. En outre, il sera partiellement lié aux mesures prises dans le contexte de la pandémie de COVID‑19.

A. Premiers résultats

19. Deux projets financés par le Fonds ont été achevés en 2020. Le premier, intitulé « Renforcement de la gestion de la vitesse aux Philippines » et exécuté par la CESAP, a eu un impact important. Cent soixante-dix spécialistes de la régulation de la vitesse ont été formés aux pratiques optimales en la matière, des hauts fonctionnaires ont reçu un appui dans l’élaboration de plans de régulation de la vitesse et plus de 75 000 personnes ont discuté sur les réseaux sociaux de l’importance de maintenir une vitesse appropriée. Une formation complète à la régulation de la vitesse sous la forme d’ateliers de formation de formateurs a été mise en place avec à l’esprit la pérennisation de la formation à la gestion de la vitesse.

20. Le second projet achevé, intitulé « Renforcement des capacités en matière de durabilité des transports urbains et de prise en compte des besoins des enfants dans la planification urbaine », a été exécuté par l’UNICEF au Paraguay et aux Philippines. Il a consisté à mettre au point un modèle d’école durable destiné à montrer que la prise en compte des besoins des enfants dans la planification urbaine et des aménagements techniques permettaient de réduire le nombre d’enfants tués et blessés. Parmi les autres résultats du projet, le Ministère paraguayen du logement et de l’urbanisme a publié une circulaire visant à faire en sorte que tous les futurs projets d’aménagement urbain prennent les droits de l’enfant en considération.

B. Effets de la pandémie de COVID-19 sur les projets financés   
par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière

21. Les projets de développement mis en œuvre dans le monde trouvent rapidement des moyens de s’adapter à l’évolution des contextes et de prendre des mesures de sécurité susceptibles de contribuer à réduire le taux d’infection par la COVID-19. Les projets menés dans le cadre du Fonds n’ont pas fait exception et la plupart des activités ont été retardées en raison des perturbations engendrées par la pandémie. Toutefois, cela signifie également que les projets financés par le Fonds sont à même d’innover, de s’adapter, d’atténuer les effets de la pandémie et d’entretenir l’élan en montrant comment leur valeur ajoutée peut aider les gouvernements à prendre des mesures de sécurité et d’atténuation.

22. Tel est par exemple le cas du projet intitulé « Transposition à plus grande échelle des activités de conception de rues sûres », exécuté en Éthiopie par ONU-Habitat. Le Gouvernement a intensifié ses initiatives en matière de sécurité routière pendant la pandémie. La Stratégie nationale pour des transports non motorisés a été amplifiée et de plus en plus largement reconnue dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ce qui s’inscrit dans les mesures visant à rendre les transports plus sûrs.

23. En mai 2020, le secrétariat du Fonds a préparé et diffusé à l’attention des responsables de projets des outils et astuces sous l’intitulé « Adaptation de la programmation pendant la pandémie de COVID-19 » afin de les assister dans l’adaptation de leurs programmes pendant la pandémie.

IV. Levée de fonds

24. Le Fonds a jusqu’à présent recueilli des promesses de dons pour près de 20 millions de dollars des États-Unis auprès de 16 donateurs du secteur public et du secteur privé. Ce chiffre est certes significatif, mais le Fonds doit faire beaucoup plus pour réaliser ses ambitions et lancer un nouvel appel à financement pour la période allant de 2021 à 2025.

25. En 2020, quatre nouveaux donateurs ont rejoint le Fonds, à savoir le Royaume de Bahreïn et la République de Maurice et deux entreprises privées, Essilor et la chaîne de télévision espagnole Nuez Audiovisual Productions. La Hongrie a fait un deuxième don généreux.

26. Le Fonds a intensifié son travail de sensibilisation auprès des donateurs en 2020. Il a ainsi élaboré un système de classement des donateurs afin d’inciter à faire des dons plus élevés, entrepris un effort ciblé afin de communiquer en direction de nouveaux donateurs parmi les États Membres et publié une brochure destinée aux donateurs. En novembre, le secrétariat a réuni un groupe de travail informel afin d’examiner les questions relatives à la levée de fonds et préparé une enquête et une feuille de route pour les activités futures en la matière.

27. L’Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière et la Secrétaire exécutive de la CEE ont continué à plaider inlassablement pour le Fonds. Dans ce contexte, l’Envoyé spécial du Secrétaire général a mis à profit diverses manifestations pour améliorer la visibilité du Fonds auprès des principaux acteurs, notamment la troisième Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière tenue à Stockholm, les réunions du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière, les rencontres organisées avec le Réseau des amis de la sécurité routière de Genève, les réunions du Groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité routière de la FIA ou les discussions bilatérales avec des dirigeants mondiaux aussi influents que Bahreïn, l’Égypte, le Kenya ou Monaco, en novembre 2020.

28. Ces activités sont planifiées en coordination avec le secrétariat du Fonds et tous les partenaires du Fonds. Elles sont menées conformément à la stratégie et à la politique de collecte de fonds.

V. Communication

29. Le Comité directeur a approuvé les Lignes directrices relatives à l’image de marque et au logo du Fonds en 2020 et le secrétariat du Fonds a publié son rapport annuel pour 2019, dans lequel il a présenté les premiers résultats des projets financés par le Fonds[[2]](#footnote-3).

30. Le secrétariat a amélioré la visibilité du Fonds en 2020 en publiant deux lettres d’information, la brochure actualisée du Fonds, une vidéo et un prospectus à l’occasion du deuxième anniversaire du Fonds. Il a également organisé un webinaire consacré aux effets de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité routière. Le Fonds a également ouverts ses comptes sur Twitter et Facebook dans le courant de l’automne 2020.

31. En commémoration de la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route, le Fonds a lancé deux campagnes sur les réseaux sociaux. La première était une initiative conjointe avec l’Union européenne et d’autres organismes des Nations Unies. Elle était constituée de huit messages vidéo rappelant aux spectateurs qu’une personne mourait toutes les 25 secondes sur les routes et qu’il était nécessaire de garder le souvenir des victimes, d’appuyer la sécurité routière et d’agir pour elle. La campagne a pris fin le jour du vingt et unième anniversaire de la Convention relative aux droits de l’enfant. La seconde campagne était le fruit d’une collaboration entre le Fonds et les entités des Nations Unies qui exécutent actuellement des projets financés par le Fonds (PNUD, CEA, CESAO, ONU-Habitat, UNICEF et OMS. Des témoignages de rescapés d’accidents de la route permettaient aux spectateurs d’en apprendre davantage sur les défis liés à la sécurité routière dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

32. Le Fonds a récemment lancé une enquête et une concertation afin de bâtir sa stratégie de communication.

VI. Prochaines étapes

33. En 2021, le secrétariat développera ses capacités de financement grâce à une mobilisation de ressources basée sur des méthodes traditionnelles et innovantes.

34. Son ambition est de répondre à la demande de financement colossale en renforçant son empreinte géographique et son action programmatique grâce aux projets qui seront retenus à l’issue de l’appel à projets de 2020. Un des objectifs prioritaires est de faire en sorte que ces projets aient un impact significatif et durable sur la sécurité routière.

35. Le secrétariat nouera des partenariats afin de mettre en avant les interdépendances entre la sécurité routière et les autres grands enjeux du développement. Il s’attachera à améliorer la visibilité du Fonds en menant des campagnes sur les réseaux sociaux, en organisant des manifestations conjointes avec les partenaires et les donateurs et en développant un nouveau site Web.

1. <https://unece.org/projects-2>. [↑](#footnote-ref-2)
2. <https://unece.org/publications/transport/UN%20Road%20Safety%20Fund>. [↑](#footnote-ref-3)